



FEUILLE D'INSCRIPTION À L'ACCUEIL DE LOISIRS - VACANCES

POUR LES VACANCES DU : AU

À TRANSMETTRE IMPÉRATIVEMENT À LA MAIRIE AU PLUS TARD : 2 SEMAINES AVANT LE PREMIER JOUR DES VACANCES (voir calendrier au verso)

ATTENTION : passée cette date, les inscriptions se feront sur liste d'attente auprès du responsable de l'Accueil de Loisirs. Les rectifications ou annulations ne pourront plus être prises en compte.

Remplir une fiche par enfant

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENFANT
NOM de l'ENFANT : PRÉNOM :
Date de naissance : / / Sexe : F M
Accueil de loisirs : MATERNEL PRIMAIRE Repas sans porc :

RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE RÉALISANT L'INSCRIPTION ET RÉGLANT LA FACTURE
NOM : PRÉNOM :

COORDONNEES D'UNE PERSONNE SUSCEPTIBLE DE VOUS PREVENIR RAPIDEMENT EN CAS D'URGENCE PENDANT CES VACANCES
NOM et PRÉNOM : Téléphone : . . .

RENSEIGNEMENTS SUR LES RESPONSABLES LEGAUX
NOM du PÈRE (ou du tuteur légal) : PRÉNOM :
Tél domicile : . . . Tél travail : . . . Portable : . . .
NOM de la MÈRE (ou de la tutrice légale) : PRÉNOM :
Tél domicile : . . . Tél travail : . . . Portable : . . .

COCHER LES JOURS DE PRÉSENCE - ATTENTION (chaque jour coché sera facturé)

* : les heures d'arrivée et de départ sont données à titre indicatif pour une meilleure organisation (ex : 7 H 30) si les heures d'arrivée et de départ sont toujours les mêmes, ne les inscrire qu'une fois dans les cases H, si horaires variables, merci d'inscrire l'heure dans la case du jour concerné

Table with columns for DATE, ACCUEIL DE LOISIRS (repas compris), and sub-columns for heure d'arrivée prévue and heure de départ prévue.

Un calendrier et une notice des vacances à l'accueil de loisirs sont à votre disposition au verso de cette feuille.
Date et signature du représentant légal
Le : / / 20

Cadre réservé à la Mairie/ALSH
Quotient Nombre de jours
Pour accord Nom et signature de l'agent Date d'enregistrement : / / 20
Cachet de la Mairie/de l'ALSH



FEUILLE D'INSCRIPTION À L'ACCUEIL DE LOISIRS

VACANCES À L'ACCUEIL DE LOISIRS 2011 - 2012			
VACANCES	DATE	INSCRIPTION à partir du	FIN DES INSCRIPTIONS jusqu'au ... inclus
TOUSSAINT	lundi 24/10/2011 au lundi 31/10/2011	samedi 24/09/2011	samedi 08/10/2011
NOËL	lundi 19/12/2011 au lundi 02/01/2012* * centre fermé le lundi 02/01/12	samedi 19/11/2011	samedi 03/12/2011
HIVER	lundi 20/02/2012 au vendredi 02/03/2012	samedi 21/01/2012	samedi 04/02/2012
PRINTEMPS	lundi 16/04/2012 au vendredi 27/04/2012	samedi 17/03/2012	samedi 31/03/2012
ÉTÉ	vendredi 06/07/2012 au lundi 03/09/2012	samedi 02/06/2012	samedi 16/06/2012

Rappel du règlement

- La fiche d'inscription cartonnée doit avoir été rendue en mairie.

1. Inscription et annulation AVANT la date butoir d'inscription.

- Durant la période d'inscription, les inscriptions se font uniquement en mairie et ne peuvent être refusées.
- Les annulations se font également uniquement en mairie et ne peuvent être refusées.

2. Inscription APRÈS la date butoir d'inscription.

- Après la date limite d'inscription, pour toute nouvelle inscription ou ajout de dates, contacter le responsable de l'ALSH* pour obtenir son accord.
- L'accord dépendra du nombre de places restantes.

Au cas exceptionnel où les parents ne peuvent se rendre à l'accueil de loisirs, un accord verbal peut-être donné par le responsable par téléphone. Ce dernier avertit la mairie de son accord pour que les parents puissent s'y rendre pour finaliser l'inscription.

- En l'absence d'accord préalable par mail, les inscriptions ne pourront être acceptées par le personnel de la mairie.
- Une inscription peut être faite sur liste d'attente, au cas où une place se libérerait.

3. Annulation APRÈS la date butoir d'inscription.

- Aucune annulation ne peut être prise en compte au delà de la date butoir d'inscription.
- Un remboursement peut être effectué à partir du lendemain du premier jour d'absence signalé au responsable de l'ALSH* ou à la mairie, en cas de maladie et sur présentation ultérieure d'un certificat médical (réclamez-le à votre médecin, il ne peut le refuser).

4. Facturation

- La facturation sera établie après la prestation (plus de prépaiement).

En cas d'absence de votre enfant, prévenir :

- par téléphone : Accueil de loisirs primaire : 01.39.91.70.36
Accueil de loisirs maternel : 01.39.91.53.19
- par mail : inscription@ville-bouffemont.fr